



APPEL À CANDIDATURES

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2016

Montpellier

À l'occasion du **11^{ème} Festival des Architectures Vives à Montpellier**, l'association **Champ Libre** lance un appel à candidatures pour réaliser **10 interventions dans le cadre du Festival de Montpellier**. Un second appel à candidatures est lancé parallèlement, concernant le Festival à La Grande Motte.

Le Festival s'inscrit au cœur de la ville de Montpellier; il se déroulera dans l'Ecusson et plus spécifiquement dans les cours intérieures de certains hôtels particuliers, proposant ainsi un parcours aux visiteurs, sorte de découverte architecturale.

L'objectif du FAV Montpellier est d'une part, d'ouvrir aux visiteurs, le temps du festival, ces lieux emblématiques et d'autre part - grâce à l'intervention des équipes d'architectes qui présenteront une œuvre spécifique à chaque lieu - de révéler une relation intime entre une architecture contemporaine, une installation et un site patrimonial.

1 PRESENTATION DU FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES

Le Festival des Architectures Vives souhaite répondre à l'évolution de la pratique architecturale qui, intégrant tous les domaines connexes à sa culture, n'hésite plus à s'affirmer dans ses réalisations. Les Architectures Vives sont éphémères et évolutives par nature, elles sont chaque fois ponctuelles, inscrites dans une courte temporalité et pensées pour un lieu spécifique.

Telle une réalité augmentée, elles s'ajoutent, transforment, révèlent un espace oublié car invisible ou au contraire trop vu. Respectueuses d'un milieu d'inscription, elles le transforment en un environnement habité où le passé, le présent voire même le futur ne font qu'un. Les Architectures Vives créent un environnement où l'imaginaire de chacun prend place. Refusant l'immuable, le temps du festival, elles questionnent notre environnement quotidien. S'adressant à un large public, elles proposent une aventure sensitive, offrent un regard décalé. Elles se positionnent comme un révélateur. Les Architectures Vives sont objet de désir, d'envie et souhaitent simplement retrouver le sens du plaisir du lieu, de la ville, offrir du sensible et du tactile, repositionner l'Homme au cœur de l'architecture.

Pour cette 11^{ème} édition à Montpellier, les lieux choisis sont en adéquation avec cette ville historique. Une de ses richesses est la présence, en son cœur de nombreux hôtels particuliers. Aujourd'hui, Montpellier en compte plus de soixante-dix. Nombre de ces hôtels et cours intérieures privés ne sont pas accessibles au public.

Dans leur histoire, les cours, espaces semi-publics semi-privés, se sont vues attribuer des fonctions très diverses entre lieu de représentation, d'accueil, de distribution. Aujourd'hui ces cours restent inhabitées. Dénuées de toute fonction, elles se présentent comme de simples espaces traversés pour rejoindre un lieu privé. Oubliées car inaccessibles, ou oubliées car inappropriées, ces cours disparaissent petit à petit d'une connaissance commune, voire d'un imaginaire collectif. Elles deviennent de véritables espaces oubliés et pourtant possèdent une spécificité propre, offrant une possibilité de magnifier ces lieux par peu de chose. Ainsi, l'architecture contemporaine par jeu révélera et réveillera des sites endormis.

Le Festival est chaque année visité par un large public et a réuni en 2015 entre l'édition de Montpellier et celle de La Grande Motte pas moins de 15 000 visiteurs. Par ailleurs le Festival est engagé dans la sensibilisation en milieu scolaire et en 2015 ce sont 31 classes de maternelle et primaire qui ont pris part à ce nouveau programme.

2 LA THEMATIQUE DU FAV 2016

Thème du Festival 2016 : *Innover*

Pour cette nouvelle édition le Festival des Architectures Vives souhaite engager une réflexion autour de l'innovation en architecture. « Innover » selon le dictionnaire de l'académie française (9^{ème} édition) est emprunté du latin « Innovare », « renouveler ». Cela signifie Introduire quelque chose de nouveau dans l'usage, dans la pratique et dans un domaine particulier. L'architecture a de tout temps su se mettre en posture d'innovation, face notamment aux avancées techniques et technologies que ce soit en tant qu'outils de construction, outils de conception mais également de représentation. Déjà Vitruve consacrait son dixième livre de l'architecture à la nécessité de concevoir ces propres outils de construction de l'architecture. Ainsi c'est à la fois la technique et l'architecture qui s'influencent mutuellement. Par la suite, ce sera bien sûr toutes les avancées techniques sur les matériaux leur mise en œuvre, mais aussi les techniques permettant de mettre en place des processus de construction qui auront une influence majeure. Nous retiendrons ici l'exemple des processus d'industrialisation dont en France Jean Prouvé a su se saisir pour mettre en œuvre une autre pensée de l'architecture à la fois dans ses caractéristiques esthétiques, constructives et économiques. Mais au-delà de cela, comme indiqué dans le rapport pour une stratégie nationale pour l'architecture remis le 7 juillet 2015 au Ministère de la Culture Française : « Contrairement aux objets industrialisés, l'architecture produit des œuvres situées et uniques qui entretiennent une relation singulière avec les habitants et l'environnement. En cela, l'architecture produit des « prototypes » qui constituent à chaque fois une occasion d'innover. » C'est bien dans cet axe de réflexion que nous souhaitons inviter les jeunes architectes à engager leur projets. Car face aux mutations économiques, techniques, technologiques et sociétales il ne suffit plus de s'adapter, il faut aujourd'hui innover. Ce que nous savons, c'est que l'influence des nouvelles technologies de la communication sur la ville contemporaine a pour conséquences une augmentation des signes, du nombre d'information, et la création de plus en plus d'événements dans la ville. La ville devient ponctuée par de nombreux événements à l'échelle privée ou publique. Ils sont culturels, festifs, sportifs ... Cette activation d'une nouvelle dynamique de la ville offre une nouvelle couche avec le développement des sens de plus en plus sollicités. Ainsi une part

d'innovation en architecture doit pouvoir être expérimentée au travers des installations qui prendront place dans le cadre du Festival des Architectures Vives. Des prototypes innovent ouvrant un dialogue avec son environnement permettront d'offrir de nouvelles expériences architecturales à un large public.

3 MODALITE DE SELECTION

La consultation est ouverte aux jeunes architectes et architectes-paysagistes. L'objectif est de promouvoir la jeune création architecturale.

Les dossiers doivent nous parvenir par courrier électronique au format PDF à l'adresse suivante :

communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Merci de préciser dans l'intitulé du mail « **Candidature FAV 2016 MONTPELLIER** ». **Les candidatures doivent être envoyées sous la forme d'un seul fichier PDF ne dépassant pas 10 Mo sous peine de rejet de la candidature.**

4 DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

+ **Fiche de candidature** de l'équipe, remplie selon modèle fourni. *(Obligatoire)*

+ **Présentation** de l'équipe, ses membres, avec Curriculum Vitae de chaque membre *(Obligatoire)* – 1 format A4 par membre de l'équipe.

+ **Références** imagées de réalisations architecturales, installations, concours... *(Obligatoire)*

+ **Note d'intention** au regard du Festival des Architectures Vives de Montpellier et de la thématique **Innovover**. Cette note d'environ une page doit exprimer de quelle manière le candidat envisage son installation. *(Obligatoire)* Elle peut être accompagnée d'images.

Les résultats de la sélection seront annoncés **courant janvier 2016**. Un dossier présentant en détail les contraintes techniques liées à la conception d'une intervention (sol, exposition, photos, relevé, proposition d'implantation...) sera adressé aux candidats sélectionnés. Néanmoins, les lieux restent choisis parmi ceux présentés sur le site du Festival où des photos sont téléchargeables.

La sélection des équipes sera faite à partir de ce dossier exclusivement.

5 DATE LIMITE D'ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le : **vendredi 4 décembre 2015 à minuit, heure française.**

(GMT+1 / date d'émission du courriel faisant foi).

6 POUR LES DIX EQUIPES SELECTIONNEES

Le Festival aura lieu du **15 au 19 juin 2016**. La mise en place des installations sera à réaliser par l'équipe elle-même, sur site à partir du 9 juin 2016.

Il sera possible de visiter les sites lors d'une visite organisée courant le mois de janvier.

Une subvention de **1 000,00 € TTC** sera allouée à chacun des 10 projets réalisés.

Un ouvrage de la 11^{ème} édition présentant les réalisations sera édité fin d'année 2016.

Contraintes spécifiques : Les installations prendront place dans les cours d'hôtel particulier privé, elles doivent prendre en compte les conditions d'occupation spécifique et ne pas nuire aux habitants, ni au cadre bâti. La sécurité des visiteurs et habitants, de jour comme de nuit doit être assurée.

7 CONTACT

Toutes les questions doivent être adressées par email à l'association Champ Libre :

@ : **communication@festivaldesarchitecturesvives.com**

Site internet : **www.festivaldesarchitecturesvives.com**

Facebook : **[architectures.vives](https://www.facebook.com/architectures.vives)**

Twitter : **[@FAV_34](https://twitter.com/FAV_34)**



FICHE CANDIDATURE

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2016

Montpellier

1- Coordonnées de l'équipe candidate :

L'INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE :

TEL PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE	
* mentions obligatoires	
NOM* :	NOM* :
PRENOM* :	PRENOM* :
ACTIVITE/DIPLOME* :	ACTIVITE/DIPLOME* :
ADRESSE/PAYS* :	ADRESSE/PAYS* :
EMAIL* :	EMAIL* :
TEL FIXE / PORT* :	TEL FIXE / PORT* :

2- Avez-vous déjà candidaté au FAV Montpellier ?

OUI / NON

Si oui année de candidature :

À renvoyer dûment complétée, datée, signée accompagnée des éléments du dossier constituant un seul fichier PDF de 10 Mo Maximum, au plus tard le : **vendredi 4 décembre 2015 à minuit, heure française. (GMT+1 / date d'émission du courriel faisant foi) à l'adresse suivante :**

communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Avec mention : [Candidature FAV 2016 Montpellier](#)

Fait à....., le.....

Signature



QUESTIONS TYPES

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2016

Montpellier

Faut-t-il être architecte pour participer au FAV ?

Il faut posséder un diplôme d'architecture. Cela peut être un diplôme architecte DPLG ou DE ou un diplôme HMONP, ou équivalent étranger.

Toutes les personnes dans l'équipe doivent être architectes ou suffit-il que l'un d'entre nous le soit ?

De préférence, avec la possibilité d'association avec d'autres disciplines.

Qu'est ce que la note d'intention ?

La note doit présenter comment vous comptez répondre au thème, cela doit représenter une page. Ce sont les grandes lignes du projet que vous comptez développer. Vous pouvez y joindre une image pour l'illustrer.

La subvention spécifiée de 1000 euros, comprend- t-elle les honoraires des auteurs et les coûts de construction du projet?

Les 1000 € TTC est le total pour tous. Cependant vous pouvez trouver vos propres sponsors et tous nos documents de communications sont ouverts à la présence de vos sponsors (programme, livres du FAV, site internet FAV à la page présentant votre projet)

Serait-il possible d'obtenir des photos de ces cours d'Hôtels Particuliers?

Elles sont disponibles sur le site : www.festivaldesarchitecturesvives.com rubrique « l'événement : historique des cours Montpellier »

L'installation conçue doit elle s'adapter à toutes les cours ou faut-il en choisir une dès le départ ?

L'installation doit pouvoir s'adapter à différentes cours car elles ne seront attribuées aux participants qu'ultérieurement.

Peut-on répondre aux 2 sites du FAV (Montpellier et La Grande Motte) ?

Où mais avec des projets différents. Il est nécessaire de constituer un dossier par site.



APPEL À CANDIDATURES

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2016

La Grande Motte

À l'occasion du **4ème Festival des Architectures Vives à La Grande Motte**, l'association **Champ Libre** lance un appel à candidatures pour réaliser **8 interventions dans le cadre du Festival de La Grande Motte**. Un second appel à candidatures est lancé parallèlement, il concerne le Festival à Montpellier.

Le Festival des Architectures Vives a innové en 2013 en lançant la 1^{ère} édition dans la ville de La Grande Motte. Cette nouveauté a rencontré un véritable succès et a été renouvelée depuis. C'est fort de l'engouement relevé par les trois éditions dans cette ville emblématique que nous avons décidé de poursuivre le Festival pour une quatrième édition où il sera possible de découvrir de nouveaux territoires inattendus. Bon nombre de gens connaissent La Grande Motte mais combien l'ont-ils vraiment visitée, parcourue ? La ville de La Grande Motte a reçu le label « Patrimoine du XXe siècle » du Ministère de la Culture et de la Communication en janvier 2010 et devient ainsi la première ville balnéaire à obtenir ce label. Il sera mis en place un dialogue entre une architecture inscrite dans notre patrimoine contemporain et les installations éphémères, permettant de découvrir des espaces insoupçonnés de cette ville. Jean Balladur, architecte de La Grande Motte voulait que son architecture exprime son temps. C'est bien en accord avec cette position que les installations viendront révéler dans ces lieux choisis, la valeur de leur histoire tout en les positionnant dans une contemporanéité bien réelle. Voir, revoir mais surtout découvrir au travers d'un autre regard, telle sera l'ambition du Festival des Architectures Vives à La Grande Motte.

Ainsi, l'objectif du FAV de La Grande Motte est de faire découvrir aux visiteurs, le temps du festival, des lieux revisités de la ville, puis grâce à l'intervention des équipes d'architectes qui présenteront une œuvre spécifique à chaque lieu, de révéler une relation intime entre une architecture contemporaine, une installation et un site de patrimoine contemporain. Et enfin d'inventer grâce à sa position de bord de mer, des architectures flottantes offrant un nouveau paysage à la ville de La Grande Motte.

Le Festival des Architectures Vives souhaite répondre à l'évolution de la pratique architecturale qui, intégrant tous les domaines connexes à sa culture, n'hésite plus à s'affirmer dans ses réalisations. Les Architectures Vives sont éphémères et évolutives par nature, elles sont chaque fois ponctuelles, inscrites dans une courte temporalité et pensées pour un lieu spécifique.

Telle une réalité augmentée, elles s'ajoutent, transforment, révèlent un espace oublié car invisible ou au contraire trop vu. Respectueuses d'un milieu d'inscription, elles le transforment en un environnement habité où le passé, le présent voire même le futur ne font qu'un. Les Architectures Vives créent un environnement où l'imaginaire de chacun prend place.

Refusant l'immuable, le temps du Festival, elles questionnent notre environnement quotidien. S'adressant à un large public, elles proposent une aventure sensitive, sensible et offrent un regard décalé. Elles se positionnent comme un révélateur. Les Architectures Vives sont objet de désir, d'envie et souhaitent simplement retrouver le sens du plaisir du lieu, de la ville, offrir du sensible et du tactile, repositionner l'Homme au cœur de l'architecture.

Pour cette nouvelle édition à La Grande Motte, les lieux choisis sont en adéquation avec la ville. Ils permettront ainsi d'appréhender la diversité et la richesse urbaine de la ville. Arpentant les quais, poursuivant vers la mer pour se risquer à quelques flottaisons portuaires. Mais c'est aussi dans un espace proprement urbain affleurant les grands édifices construits par Jean Balladur que de nouvelles Architectures Vives viendront rythmer un véritable parcours urbain. Car la spécificité ici est bien celle de la dimension propre à l'espace public qui sera le lieu privilégié de leur implantation.

Rester innovant en son temps, telle était déjà la volonté de Jean Balladur lorsqu'il créa la ville de La Grande Motte. Ce sera donc le défi à relever, encore.

Le Festival est chaque année visité par un large public et a réuni en 2015 entre l'édition de Montpellier et celle de La Grande Motte pas moins de 15 000 visiteurs. Par ailleurs le Festival est engagé dans la sensibilisation en milieu scolaire et en 2015 c'est 31 classes de maternelle et primaire qui ont pris part à ce nouveau programme.

6 LA THEMATIQUE DU FAV 2016

Thème du Festival 2016 : *Innovover*

Pour cette nouvelle édition le Festival des Architectures Vives souhaite engager une réflexion autour de l'innovation en architecture. « Innovover » selon le dictionnaire de l'académie française (9^{ème} édition) est emprunté du latin « Innovare », « renouveler ». Cela signifie Introduire quelque chose de nouveau dans l'usage, dans la pratique et dans un domaine particulier. L'architecture à de tout temps su se mettre en posture d'innovation, face notamment aux avancées techniques et technologies que ce soit en tant qu'outils de construction, outils de conception mais également de représentation. Déjà Vitruve consacre son dixième livre de l'architecture à la nécessité de concevoir ces propres outils de construction de l'architecture. Ainsi c'est à la fois la technique et l'architecture qui

s'influencent mutuellement. Par la suite, ce sera bien sûr toutes les avancées techniques sur les matériaux leur mise en œuvre, mais aussi les techniques permettant de mettre en place des processus de construction qui auront une influence majeure. Nous retiendrons ici l'exemple des processus d'industrialisation dont en France Jean Prouvé a su se saisir pour mettre en œuvre une autre pensée de l'architecture à la fois dans ses caractéristiques esthétiques, constructives et économiques. Mais au-delà de cela, comme indiqué dans le rapport pour une stratégie nationale pour l'architecture remis le 7 juillet 2015 au Ministère de la Culture Française : « Contrairement aux objets industrialisés, l'architecture produit des œuvres situées et uniques qui entretiennent une relation singulière avec les habitants et l'environnement. En cela, l'architecture produit des « prototypes » qui constituent à chaque fois une occasion d'innover. » C'est bien dans cet axe de réflexion que nous souhaitons inviter les jeunes architectes à engager leur projets. Car face aux mutations économiques, techniques, technologiques et sociétales il ne suffit plus de s'adapter, il faut aujourd'hui innover. Ce que nous savons, c'est que l'influence des nouvelles technologies de la communication sur la ville contemporaine a pour conséquences une augmentation des signes, du nombre d'information, et la création de plus en plus d'événements dans la ville. La ville devient ponctuée par de nombreux événements à l'échelle privée ou publique. Ils sont culturels, festifs, sportifs ... Cette activation d'une nouvelle dynamique de la ville offre une nouvelle couche avec le développement des sens de plus en plus sollicités. Ainsi une part d'innovation en architecture doit pouvoir être expérimentée au travers des installations qui prendront place dans le cadre du Festival des Architectures Vives. Des prototypes innovent ouvrant un dialogue avec son environnement permettront d'offrir de nouvelles expériences architecturales à un large public.

7 MODALITES DE SELECTION

La consultation est ouverte aux jeunes architectes et architectes-paysagistes. L'objectif est de promouvoir la jeune création architecturale.

Les dossiers doivent nous parvenir par courrier électronique au format PDF à l'adresse suivante :

communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Merci de préciser dans l'intitulé du mail « **Candidature FAV 2016 La Grande Motte** ». **Les candidatures doivent être envoyées sous la forme d'un seul fichier PDF ne dépassant pas 10 Mo sous peine de rejet de la candidature.**

8 DOSSIER DE CANDIDATURE:

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

+ **Fiche de candidature** de l'équipe, remplie selon modèle fourni. (*Obligatoire*)

+ **Présentation** de l'équipe, ses membres, avec Curriculum Vitae de chaque membre (*Obligatoire*) – 1 format A4 par membre de l'équipe.

+ **Références** imagées de réalisations architecturales, installations, concours... (*Obligatoire*)

+ **Note d'intention** au regard du Festival des Architectures Vives de La Grande Motte et de la thématique **INNOVER**. Cette note d'environ une page doit exprimer de quelle manière le candidat envisage son installation. (*Obligatoire*) Elle peut être accompagnée d'images.

Les résultats de la sélection seront annoncés **courant janvier 2016**. Un dossier présentant en détail les contraintes techniques liées à la conception d'une intervention (sol, exposition, photos, relevé, proposition d'implantation ...) sera adressé aux candidats sélectionnés. Néanmoins les lieux restent choisis parmi ceux présentés sur le site du Festival où des photos sont téléchargeables.

La sélection des équipes sera faite à partir de ce dossier exclusivement.

8 DATE LIMITE D'ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le : **vendredi 4 décembre 2015 à minuit, heure française.**

(GMT+1 / date d'émission du courriel faisant foi).

9 POUR LES HUIT EQUIPES SELECTIONNEES

Le Festival aura lieu du **samedi 18 au dimanche 26 juin 2016**. La mise en place des installations sera à réaliser par l'équipe elle-même, sur site à partir du 13 juin 2016.

Il sera possible de visiter les sites lors d'une visite organisée au courant du mois de janvier.

Une subvention de **1 000,00 € TTC** sera allouée à chacun des 8 projets réalisés.

Un ouvrage de cette édition présentant les réalisations sera édité fin d'année 2016.

Contraintes spécifiques : Les installations prendront place en bord de mer et dans l'espace public, elles doivent prendre en compte les conditions climatiques et techniques comme la possibilité de très fort vent et d'éventuelles dégradations. De ce fait l'installation doit être résistante. La sécurité des visiteurs, de jour comme de nuit doit être assurée.

10 CONTACT

Toutes les questions doivent être adressées par email à l'association Champ Libre :

@ : **communication@festivaldesarchitecturesvives.com**

Site internet : www.festivaldesarchitecturesvives.com

Facebook : [architectures.vives](https://www.facebook.com/architectures.vives)

Twitter : [@FAV_34](https://twitter.com/FAV_34)

Flicker : [Festival des Architectures Vives](https://www.flickr.com/photos/festivaldesarchitecturesvives/)



FICHE CANDIDATURE
FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2016
La Grande Motte

3- Coordonnées de l'équipe candidate :

L'INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE :

TEL PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE * mentions obligatoires	
NOM* :	NOM* :
PRENOM* :	PRENOM* :
ACTIVITE/DIPLOME* :	ACTIVITE/DIPLOME* :
ADRESSE/PAYS* :	ADRESSE/PAYS* :
EMAIL* :	EMAIL* :
TEL FIXE / PORT* :	TEL FIXE / PORT* :

4- Avez-vous déjà candidaté au FAV ?

OUI / NON

Si oui année de candidature :

À renvoyer dûment complétée, datée, signée accompagnée des éléments du dossier constituant un seul fichier de 10 Mo Maximum, au plus tard le : **vendredi 4 décembre 2015 à minuit, heure française.** (GMT+1 / date d'émission du courriel faisant foi) à l'adresse suivante :

communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Avec mention : Candidature FAV 2016 La Grande Motte

Fait à....., le.....

Signature



QUESTIONS TYPES

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2016 LA GRANDE MOTTE

Faut-t-il être architecte pour participer au FAV ?

Il faut posséder un diplôme d'architecture. Cela peut être un diplôme architecte DPLG ou DE ou un diplôme HMONP, ou équivalent étranger.

Toutes les personnes dans l'équipe doivent être architectes ou suffit-il que l'un d'entre nous le soit ?

De préférence, avec la possibilité d'association avec d'autres disciplines.

Qu'est ce que la note d'intention ? La note doit présenter comment vous comptez répondre au thème, cela doit représenter une page. Ce sont les grandes lignes du projet que vous comptez développer. Vous pouvez y joindre une image pour l'illustrer.

La subvention spécifiée de 1000 euros, comprend-elle les honoraires des auteurs et les coûts de construction du projet ?

Les 1000 €TTC est le total pour tous. Cependant vous pouvez trouver vos propres sponsors et tous nos documents de communications sont ouverts à la présence de vos sponsors (programme, livres du FAV, site internet FAV à la page présentant votre projet)

Serait-il possible d'obtenir des photos de lieux ?

Elles sont disponibles sur le site : www.festivaldesarchitecturesvives.com//rubrique « l'événement : Historique La Grande Motte »

L'installation conçue doit elle s'adapter à tous les lieux ou faut-il en choisir une dès le départ ?

L'installation doit pouvoir s'adapter à différents lieux car ils ne seront attribués aux participants qu'ultérieurement. Néanmoins si l'équipe fait le choix de réaliser une installation flottante, elle doit dès à présent le spécifier. Le festival comportera entre 2 et 3 installations flottantes.

Peut-on répondre aux 2 sites du FAV (Montpellier et La Grande Motte) ?

Oui mais avec des projets différents. Il est nécessaire de constituer un dossier par site.



APPEL À CANDIDATURES **FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2016** *La Grande Motte*

À l'occasion du **4ème Festival des Architectures Vives à La Grande Motte**, l'association **Champ Libre** lance un appel à candidatures pour réaliser **8 interventions dans le cadre du Festival de La Grande Motte**. Un second appel à candidatures est lancé parallèlement, il concerne le Festival à Montpellier.

Le Festival des Architectures Vives a innové en 2013 en lançant la 1^{ère} édition dans la ville de La Grande Motte. Cette nouveauté a rencontré un véritable succès et a été renouvelée depuis. C'est fort de l'engouement relevé par les trois éditions dans cette ville emblématique que nous avons décidé de poursuivre le Festival pour une quatrième édition où il sera possible de découvrir de nouveaux territoires inattendus. Bon nombre de gens connaissent La Grande Motte mais combien l'ont-ils vraiment visitée, parcourue ? La ville de La Grande Motte a reçu le label « Patrimoine du XXe siècle » du Ministère de la Culture et de la Communication en janvier 2010 et devient ainsi la première ville balnéaire à obtenir ce label. Il sera mis en place un dialogue entre une architecture inscrite dans notre patrimoine contemporain et les installations éphémères, permettant de découvrir des espaces insoupçonnés de cette ville. Jean Balladur, architecte de La Grande Motte voulait que son architecture exprime son temps. C'est bien en accord avec cette position que les installations viendront révéler dans ces lieux choisis, la valeur de leur histoire tout en les positionnant dans une contemporanéité bien réelle. Voir, revoir mais surtout découvrir au travers d'un autre regard, telle sera l'ambition du Festival des Architectures Vives à La Grande Motte.

Ainsi, l'objectif du FAV de La Grande Motte est de faire découvrir aux visiteurs, le temps du festival, des lieux revisités de la ville, puis grâce à l'intervention des équipes d'architectes qui présenteront une œuvre spécifique à chaque lieu, de révéler une relation intime entre une architecture contemporaine, une installation et un site de patrimoine contemporain. Et enfin d'inventer grâce à sa position de bord de mer, des architectures flottantes offrant un nouveau paysage à la ville de La Grande Motte.

Le Festival des Architectures Vives souhaite répondre à l'évolution de la pratique architecturale qui, intégrant tous les domaines connexes à sa culture, n'hésite plus à s'affirmer dans ses réalisations. Les Architectures Vives sont éphémères et évolutives par nature, elles sont chaque fois ponctuelles, inscrites dans une courte temporalité et pensées pour un lieu spécifique.

Telle une réalité augmentée, elles s'ajoutent, transforment, révèlent un espace oublié car invisible ou au contraire trop vu. Respectueuses d'un milieu d'inscription, elles le transforment en un environnement habité où le passé, le présent voire même le futur ne font qu'un. Les Architectures Vives créent un environnement où l'imaginaire de chacun prend place.

Refusant l'immuable, le temps du Festival, elles questionnent notre environnement quotidien. S'adressant à un large public, elles proposent une aventure sensitive, sensible et offrent un regard décalé. Elles se positionnent comme un révélateur. Les Architectures Vives sont objet de désir, d'envie et souhaitent simplement retrouver le sens du plaisir du lieu, de la ville, offrir du sensible et du tactile, repositionner l'Homme au cœur de l'architecture.

Pour cette nouvelle édition à La Grande Motte, les lieux choisis sont en adéquation avec la ville. Ils permettront ainsi d'appréhender la diversité et la richesse urbaine de la ville. Arpentant les quais, poursuivant vers la mer pour se risquer à quelques flottaisons portuaires. Mais c'est aussi dans un espace proprement urbain affleurant les grands édifices construits par Jean Balladur que de nouvelles Architectures Vives viendront rythmer un véritable parcours urbain. Car la spécificité ici est bien celle de la dimension propre à l'espace public qui sera le lieu privilégié de leur implantation.

Rester innovant en son temps, telle était déjà la volonté de Jean Balladur lorsqu'il créa la ville de La Grande Motte. Ce sera donc le défi à relever, encore.

Le Festival est chaque année visité par un large public et a réuni en 2015 entre l'édition de Montpellier et celle de La Grande Motte pas moins de 15 000 visiteurs. Par ailleurs le Festival est engagé dans la sensibilisation en milieu scolaire et en 2015 c'est 31 classes de maternelle et primaire qui ont pris part à ce nouveau programme.

10 LA THEMATIQUE DU FAV 2016

Thème du Festival 2016 : *Innover*

Pour cette nouvelle édition le Festival des Architectures Vives souhaite engager une réflexion autour de l'innovation en architecture. « Innover » selon le dictionnaire de l'académie française (9^{ème} édition) est emprunté du latin « Innovare », « renouveler ». Cela signifie Introduire quelque chose de nouveau dans l'usage, dans la pratique et dans un domaine particulier. L'architecture à de tout temps su se mettre en posture d'innovation, face notamment aux avancées techniques et technologies que ce soit en tant qu'outils de construction, outils de conception mais également de représentation. Déjà Vitruve consacre son dixième livre de l'architecture à la nécessité de concevoir ces propres outils de

construction de l'architecture. Ainsi c'est à la fois la technique et l'architecture qui s'influencent mutuellement. Par la suite, ce sera bien sûr toutes les avancées techniques sur les matériaux leur mise en œuvre, mais aussi les techniques permettant de mettre en place des processus de construction qui auront une influence majeure. Nous retiendrons ici l'exemple des processus d'industrialisation dont en France Jean Prouvé a su se saisir pour mettre en œuvre une autre pensée de l'architecture à la fois dans ses caractéristiques esthétiques, constructives et économiques. Mais au-delà de cela, comme indiqué dans le rapport pour une stratégie nationale pour l'architecture remis le 7 juillet 2015 au Ministère de la Culture Française : « Contrairement aux objets industrialisés, l'architecture produit des œuvres situées et uniques qui entretiennent une relation singulière avec les habitants et l'environnement. En cela, l'architecture produit des « prototypes » qui constituent à chaque fois une occasion d'innover. » C'est bien dans cet axe de réflexion que nous souhaitons inviter les jeunes architectes à engager leur projets. Car face aux mutations économiques, techniques, technologiques et sociétales il ne suffit plus de s'adapter, il faut aujourd'hui innover. Ce que nous savons, c'est que l'influence des nouvelles technologies de la communication sur la ville contemporaine a pour conséquences une augmentation des signes, du nombre d'information, et la création de plus en plus d'événements dans la ville. La ville devient ponctuée par de nombreux événements à l'échelle privée ou publique. Ils sont culturels, festifs, sportifs ... Cette activation d'une nouvelle dynamique de la ville offre une nouvelle couche avec le développement des sens de plus en plus sollicités. Ainsi une part d'innovation en architecture doit pouvoir être expérimentée au travers des installations qui prendront place dans le cadre du Festival des Architectures Vives. Des prototypes innovent ouvrant un dialogue avec son environnement permettront d'offrir de nouvelles expériences architecturales à un large public.

11 MODALITES DE SELECTION

La consultation est ouverte aux jeunes architectes et architectes-paysagistes. L'objectif est de promouvoir la jeune création architecturale.

Les dossiers doivent nous parvenir par courrier électronique au format PDF à l'adresse suivante :

communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Merci de préciser dans l'intitulé du mail « **Candidature FAV 2016 La Grande Motte** ». **Les candidatures doivent être envoyées sous la forme d'un seul fichier PDF ne dépassant pas 10 Mo sous peine de rejet de la candidature.**

12 DOSSIER DE CANDIDATURE:

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

+ **Fiche de candidature** de l'équipe, remplie selon modèle fourni. (*Obligatoire*)

+ **Présentation** de l'équipe, ses membres, avec Curriculum Vitae de chaque membre (*Obligatoire*) – 1 format A4 par membre de l'équipe.

+ **Références** imagées de réalisations architecturales, installations, concours... (*Obligatoire*)

+ **Note d'intention** au regard du Festival des Architectures Vives de La Grande Motte et de la thématique **Innovover**. Cette note d'environ une page doit exprimer de quelle manière le candidat envisage son installation. (*Obligatoire*) Elle peut être accompagnée d'images.

Les résultats de la sélection seront annoncés **courant janvier 2016**. Un dossier présentant en détail les contraintes techniques liées à la conception d'une intervention (sol, exposition, photos, relevé, proposition d'implantation ...) sera adressé aux candidats sélectionnés. Néanmoins les lieux restent choisis parmi ceux présentés sur le site du Festival où des photos sont téléchargeables.

La sélection des équipes sera faite à partir de ce dossier exclusivement.

11 DATE LIMITE D'ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le : **vendredi 4 décembre 2015 à minuit, heure française.**

(GMT+1 / date d'émission du courriel faisant foi).

12 POUR LES HUIT EQUIPES SELECTIONNEES

Le Festival aura lieu du **samedi 18 au dimanche 26 juin 2016**. La mise en place des installations sera à réaliser par l'équipe elle-même, sur site à partir du 13 juin 2016.

Il sera possible de visiter les sites lors d'une visite organisée au courant du mois de janvier.

Une subvention de **1 000,00 € TTC** sera allouée à chacun des 8 projets réalisés.

Un ouvrage de cette édition présentant les réalisations sera édité fin d'année 2016.

Contraintes spécifiques : Les installations prendront place en bord de mer et dans l'espace public, elles doivent prendre en compte les conditions climatiques et techniques comme la possibilité de très fort vent et d'éventuelles dégradations. De ce fait l'installation doit être résistante. La sécurité des visiteurs, de jour comme de nuit doit être assurée.

13 CONTACT

Toutes les questions doivent être adressées par email à l'association Champ Libre :

@ : communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Site internet : www.festivaldesarchitecturesvives.com

Facebook : [architectures.vives](https://www.facebook.com/architectures.vives)

Twitter : [@FAV_34](https://twitter.com/FAV_34)

Flicker : [Festival des Architectures Vives](https://www.flickr.com/photos/festivaldesarchitecturesvives/)



FICHE CANDIDATURE
FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2016
La Grande Motte

5- Coordonnées de l'équipe candidate :

L'INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION <i>* mentions obligatoires</i>	
NOM* :	
PRENOM* :	
ACTIVITE/DIPLOME* :	
ADRESSE/PAYS* :	
EMAIL* :	
TEL FIXE :	TEL PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE <i>* mentions obligatoires</i>	
NOM* :	NOM* :
PRENOM* :	PRENOM* :
ACTIVITE/DIPLOME* :	ACTIVITE/DIPLOME* :
ADRESSE/PAYS* :	ADRESSE/PAYS* :
EMAIL* :	EMAIL* :
TEL FIXE / PORT* :	TEL FIXE / PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE * mentions obligatoires	
NOM* :	NOM* :
PRENOM* :	PRENOM* :
ACTIVITE/DIPLOME* :	ACTIVITE/DIPLOME* :
ADRESSE/PAYS* :	ADRESSE/PAYS* :
EMAIL* :	EMAIL* :
TEL FIXE / PORT* :	TEL FIXE / PORT* :

6- Avez-vous déjà candidaté au FAV ?

OUI / NON

Si oui année de candidature :

À renvoyer dûment complétée, datée, signée accompagnée des éléments du dossier constituant un seul fichier de 10 Mo Maximum, au plus tard le : **vendredi 4 décembre 2015 à minuit, heure française. (GMT+1 / date d'émission du courriel faisant foi) à l'adresse suivante :**

communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Avec mention : [Candidature FAV 2016 La Grande Motte](#)

Fait à....., le.....

Signature



QUESTIONS TYPES

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2016 LA GRANDE MOTTE

Faut-t-il être architecte pour participer au FAV ?

Il faut posséder un diplôme d'architecture. Cela peut être un diplôme architecte DPLG ou DE ou un diplôme HMONP, ou équivalent étranger.

Toutes les personnes dans l'équipe doivent être architectes ou suffit-il que l'un d'entre nous le soit ?

De préférence, avec la possibilité d'association avec d'autres disciplines.

Qu'est ce que la note d'intention ? La note doit présenter comment vous comptez répondre au thème, cela doit représenter une page. Ce sont les grandes lignes du projet que vous comptez développer. Vous pouvez y joindre une image pour l'illustrer.

La subvention spécifiée de 1000 euros, comprend-elle les honoraires des auteurs et les coûts de construction du projet ?

Les 1000 €TTC est le total pour tous. Cependant vous pouvez trouver vos propres sponsors et tous nos documents de communications sont ouverts à la présence de vos sponsors (programme, livres du FAV, site internet FAV à la page présentant votre projet)

Serait-il possible d'obtenir des photos de lieux ?

Elles sont disponibles sur le site : www.festivaldesarchitecturesvives.com//rubrique « l'événement : Historique La Grande Motte »

L'installation conçue doit elle s'adapter à tous les lieux ou faut-il en choisir une dès le départ ?

L'installation doit pouvoir s'adapter à différents lieux car ils ne seront attribués aux participants qu'ultérieurement. Néanmoins si l'équipe fait le choix de réaliser une installation flottante, elle doit dès à présent le spécifier. Le festival comportera entre 2 et 3 installations flottantes.

Peut-on répondre aux 2 sites du FAV (Montpellier et La Grande Motte) ?

Oui mais avec des projets différents. Il est nécessaire de constituer un dossier par site.